


Formalités
d'entreprise
**Rendez-vous
individuel**



**Vous souhaitez
immatriculer, modifier
ou cesser votre entreprise ?**

**Venez à la CCI afin de bénéficier
d'un rendez-vous individuel et
d'un accompagnement
pour vos formalités d'entreprise.**

Les offres



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

**Vous souhaitez
immatriculer, modifier
ou cesser votre entreprise ?**

3

bonnes raisons de choisir

**l'accompagnement individuel
pour vos formalités**

- » L'accompagnement par un conseiller CCI
- » Un examen individuel de vos pièces et une vérification de leur concordance
- » Un dossier saisi en direct

Thomas, micro-entrepreneur



« J'ai participé à l'atelier Micro-Entreprise. Je voulais pouvoir échanger en toute liberté et en toute confidentialité lors des formalités. J'ai donc opté pour **le rendez-vous individuel** qui a parfaitement répondu à mes attentes.





PRÉSENTATION

Vous êtes entrepreneur, vous avez des formalités à effectuer pour vous immatriculer, modifier ou cesser votre entreprise. Un conseiller CCI vous recevra en toute confidentialité.



OBJECTIFS

- Vous apporter un conseil personnalisé au regard de votre situation
- Vous établir un diagnostic personnalisé pour optimiser les formalités à réaliser
- Constituer votre dossier, examiner la conformité des pièces justificatives et vérifier la cohérence globale
- Traiter et transmettre votre dossier aux organismes concernés.



PRESTATION

Durée : 1h

- Rendez-vous individuel dans votre CCI locale
- A chaque étape de la vie de votre entreprise nécessitant une déclaration.



CIBLES

- Toutes entreprises ou sociétés commerciales
- Créateur d'entreprise
- Repreneur d'entreprise.

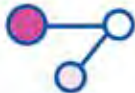


TARIF

- 70€ net de taxes.
- Paiement par chèque ou en espèces
- Sur place lors du rendez-vous.

Vous souhaitez immatriculer, modifier ou cesser votre entreprise ?

NOS OFFRES ASSOCIÉES



- Des rendez-vous individuels avec un conseiller CCI :
 - aborder vos demandes particulières
 - accompagner le micro-entrepreneur pour la déclaration de son chiffre d'affaires et le paiement de ses cotisations
 - réaliser d'autres formalités.

CONTACTS



Pour en savoir plus, contactez votre CCI pour prendre rendez-vous.

Contactez votre CCI du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

CCI du Doubs

46 avenue Villarceau
CS 51666
25042 Besançon cedex
Tél. : 03 81 25 25 25
Mail : cfe@doubs.cci.fr
www.doubs.cci.fr

CCI de Haute-Saône

1 rue Victor Dollé
Zone Technologia
70000 Vesoul
Tél. : 03 84 96 71 00
Mail : cfe@haute-saone.cci.fr
www.haute-saone.cci.fr

Vous êtes informés de la collecte de données à caractère personnel par les CCI du Doubs et de la Haute-Saône, représentées respectivement par leur Président, M. Dominique ROY et M. Jean-Luc QUIVOGNE. Le traitement de ces données a pour finalité : présenter l'offre de service des CCI du Doubs et de la Haute-Saône. Ce traitement est fondé juridiquement sur l'art. 6 du Règlement Général sur la Protection des Données UE/2016/679 : Par. 1, point f, intérêts légitimes du responsable de traitement.

Le destinataire de ces données à caractère personnel est le service CFE des CCI du Doubs et de la Haute-Saône. Ces données sont conservées pendant une durée de 3 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer auprès des CCI du Doubs et de la Haute-Saône à l'adresse susmentionnée ou par courriel : RGPD@bfc.cci.fr. Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL, 3 place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Les offres

